

Ecole maternelle 16 rue Charles Baudelaire 75012

Compte-rendu du conseil d'école du mardi 08 novembre 2011

Etaients présents :

Equipe enseignante : Chantal Graindorge, Agnès Piétri, Flora Douté, Christine Pouget, Claudie Malaganne, Martine Cohen, Maïté Reitchess directrice.

Représentants des parents d'élèves :

FCPE : Alice Gravier, Isabelle Rocca, Cyrine Busson

PETITS BAUDELAIRE : Aurélie Lefèvre, Alice Gervais-Ragu, Samy Seguin

Représentant la Mairie de Paris : Monique Leblanc

Représentant la Mairie du 12^{ème} : François Pellegrini, absent excusé

Représentant l'Education Nationale : Yvon Camus, Délégué Départemental de l'Education Nationale

1. **Les effectifs**

Tous les enfants nés en 2008 sont scolarisés ; certains d'entre eux ont été accueillis dans les écoles voisines. A la rentrée, les effectifs des deux PS et des deux GS étaient à 30 par classe ; les effectifs des deux MS étaient à 26 et 27, des départs non annoncés s'étant produits durant l'été.

La directrice informe que la carte scolaire 2012 s'établira sur la base de 30 élèves par classe.

Après avoir regretté l'absence du représentant de la mairie du 12^{ème}, les associations de parents souhaitent savoir s'il existe une analyse de prévisions des naissances sur le secteur.

La FCPE souhaite une étude sur le nombre de nouveaux nés résidant dans le 12^{ème}. La FCPE souligne que l'effectif de 30 élèves par classe selon les directives actuelles, est un nombre trop élevé.

La représentante de la Mairie de Paris répond que le nombre d'enfants nés dans le 12^{ème} est connu, mais pas celui d'enfants résidant dans l'arrondissement ; en revanche une estimation du nombre d'enfants est possible sur la base des demandes de crèche d'une année sur l'autre.

Les parents d'élèves estiment qu'une création de classe serait nécessaire sur ce secteur ; la directrice répond que, dans la configuration actuelle de l'école (exiguïté de la cour, du réfectoire et des sanitaires), cette création n'est pas possible.

Par ailleurs, l'Education Nationale ne procède pas à une ouverture des classes tant que les effectifs ne sont pas à trente, ce qui conduit à répartir les enfants d'un secteur à l'autre. La FCPE n'approuve pas ces déplacements d'un secteur à l'autre et insiste sur le nécessaire rapprochement des fratries.

Les Petits Baudelaire demandent comment le critère de fratrie est pris en compte pour la carte scolaire; il est pris en compte lors de l'examen des dérogations en juin et ne se pose pas dans la plupart des cas.

2. **Les travaux réalisés**

- La construction du local abritant le matériel de gymnastique a été réalisée cet été ; l'aménagement du placard est conforme aux souhaits des enseignantes

- La réfection du revêtement de la cour a été décalée suite aux mauvaises conditions climatiques de cet été. Les travaux sont toujours en attente

- La FCPE demande la mise en peinture du mur de la cour ; Mme Leblanc propose d'attendre le passage de la commission d'architecture afin de faire jouer la garantie pour la malfaçon.

- En conclusion, les parents demandent à être associés lors du passage de la commission d'architecture. Mme Blumenthal a fait savoir que si toutes les associations émettaient ce vœu, elle accepterait un représentant des parents par école. Ce souhait a été voté à l'unanimité du Conseil d'école

3. **le Plan Particulier de Mise en Sureté (PPMS)**

La directrice indique que la fonction du PPMS vise à permettre à l'équipe d'école de faire face à un accident majeur, en attendant l'arrivée des secours et d'être en mesure de mettre en œuvre les consignes transmises par les autorités. L'école serait volontaire pour faire un exercice de sécurité avec les autorités compétentes. Cependant, tous les exercices d'évacuation et de PPMS sont diligentés par le collège.

4. **Bilan de la coopérative scolaire**

Martine Cohen, trésorière de la coopérative, présente le bilan de l'année 2010/2011. Suite à cette présentation, les Petits Baudelaire demandent que la Mairie attribue à l'école des petites poches de glaces,

